



ATELIERS SANTÉ

Accrochez votre ceinture !

GRATUIT
sur inscription
04 99 58 88 90
Nombre de places limité



Cette action vous est proposée dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

C'est autour d'une volonté de mutualiser les forces pour préserver l'autonomie des plus de 60 ans, que la CNSA a souhaité fédérer un ensemble d'acteurs, dont la Mutualité Française Occitane, dans le cadre d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Pilotés par le Conseil départemental, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, ces acteurs s'engagent à agir pour sensibiliser les seniors aux clés du « bien vieillir » et apporter des réponses de proximité.

Union régie par le code de la Mutualité - N° SIREN 438 320 632 - Communication MFO 2021 - Crédit photo : Adobe Stock

Action menée avec le soutien de la  **cnsa**
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



LES 3, 4 & 10 MARS



CYCLE D'ATELIERS EN LIGNE

Via la plateforme TEAMS

Partenaires :



   
occitanie.mutualite.fr

Action organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur au moment de sa réalisation.

   
occitanie.mutualite.fr

Avec l'avancée en âge, certaines aptitudes telles que les réflexes, la motricité, la vision, qui sont essentielles à la conduite automobile, peuvent évoluer. Les plus de 65 ans sont ainsi particulièrement vulnérables sur la route. Pour maintenir son autonomie et se déplacer en toute sécurité, rien de tel que de faire le point sur sa conduite.

Programme

La Mutualité Française vous invite, dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, à un cycle de 3 ateliers en ligne sur la sécurité routière, animés par des professionnels.

Atelier 1 : Médicaments & conduite

Une pharmacienne interviendra sur la santé et la conduite, ainsi que sur les risques liés à la prise de certains médicaments.

Atelier 2 : Révision du code de la route

Un intervenant Sécurité Routière vous proposera une révision du code de la route afin de faire le point sur les nouveaux panneaux de circulation et la réglementation en vigueur.

Atelier 3 : Constat amiable

Un spécialiste en contrats automobiles vous donnera des conseils pour bien remplir un constat amiable.

Les plus

- Cycle d'ateliers en ligne sur la plateforme Teams, très facile d'utilisation. Pour participer, il suffit de cliquer sur un lien qui vous sera donné au moment de votre inscription.
- Une aide technique (service gratuit) vous sera également proposée lors votre inscription.

Agenda

3
mars

**ATELIER 1 :
MÉDICAMENTS & CONDUITE**
de 10h à 11h30

4
mars

**ATELIER 2 :
RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE**
de 9h30 à 11h30

10
mars

**ATELIER 3 :
CONSTAT AMIABLE**
de 10h à 11h30

**CYCLE
D'ATELIERS
GRATUITS**
sur inscription
**par téléphone
au 04 99 58 88 90**

9h-12h / 14h-17h
du lundi au vendredi

Inscription valable
pour l'ensemble
des 4 ateliers.

Nombre de places
limité.